

# Études

[www.insee.fr/pays-de-la-loire](http://www.insee.fr/pays-de-la-loire)

N° 104. Juin 2012



## Pays de la Loire : poursuivre la dynamique du développement en le rendant plus durable

Les Pays de la Loire bénéficient d'un dynamisme démographique et économique. S'il constitue un atout de taille pour relever les défis d'un développement durable, ce dynamisme s'accompagne de risques et de certaines fragilités. L'appareil productif, bien que performant économiquement, présente un déficit de recherche et une faiblesse à l'export. La population est sensiblement moins touchée par la pauvreté et les inégalités que dans d'autres régions. Toutefois, la cohésion sociale est fragilisée par des formes d'emploi souvent précaires et par des inégalités en termes d'emploi et de salaires entre hommes et femmes. Le territoire est marqué par la périurbanisation, facteur d'inégalités sociales, économiques et environnementales. La qualité de l'eau est dégradée et les sols particulièrement sollicités. Son coût croissant et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre font de l'énergie une question cruciale. Le changement climatique est également un défi important des prochaines décennies.

Elmostafa OKHAM (Insee)

Les Pays de la Loire se positionnent au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises pour leur dynamisme démographique, avec plus de 31 000 habitants supplémentaires chaque année depuis 1999. D'une part, les départements littoraux, la Vendée en tête, sont particulièrement attractifs. D'autre part, la région est la plus féconde de France métropolitaine. Ainsi, les Pays de la Loire sont la 5<sup>e</sup> région la plus peuplée de France avec près de 3,6 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011. À l'instar de sa démographie, l'économie des Pays de la Loire est particulièrement dynamique en termes de croissance de son produit intérieur brut (PIB) et d'emploi. Forte de ce dynamisme, la région ne manque pas d'atouts pour relever les défis d'un développement durable. Pour autant, elle n'est pas exempte de contradictions et de fragilités.

### Économie dynamique mais déficit en matière de recherche

La vitalité économique des Pays de la Loire s'appuie sur une diversification de ses activités. L'industrie reste forte, la désindustrialisation ayant été moins marquée qu'au niveau national. Le secteur tertiaire quant à lui, s'il demeure sous-représenté, progresse rapidement. En outre, l'agriculture et la construction, dynamisées par une demande importante de logements et de locaux, sont des spécificités fortes de la région. L'appareil

productif bénéficie également d'un maillage important de petits et moyens établissements, avec quelques grandes entreprises qui structurent le territoire. Par ailleurs, si le renouvellement de l'appareil productif y est moindre qu'en moyenne nationale, la région fait preuve d'une bonne capacité à assurer la pérennité et à accompagner le développement des entreprises nouvellement créées : 58 % des entreprises régionales créées en 2002 sont toujours en activité cinq ans après, soit 5 points de plus qu'en France métropolitaine.

Toutefois, afin que sa croissance perdure, l'économie régionale devra relever de nombreux défis. Tout d'abord, en matière de recherche et développement (R&D), le bilan de la région s'avère médiocre au regard de son potentiel économique : les Pays de la Loire ne se placent qu'au 17<sup>e</sup> rang pour l'effort en matière de R&D avec 1 % du PIB qui lui est consacré en 2009. Il en est de même pour le positionnement de la région à l'export. Ensuite, si l'appareil productif régional est globalement bien diversifié, certains territoires centrés sur quelques secteurs spécifiques affichent une relative fragilité. Enfin, comme pour le reste du territoire national, le renouvellement de la main-d'œuvre pourrait devenir un enjeu important dans un contexte de vieillissement de la population active.

Les analyses présentées dans cette étude constituent une synthèse du dossier intitulé « *Le développement durable en Pays de la Loire* » (Insee Pays de la Loire, Dossier, n°46, juin 2012). Ce dossier est issu d'un partenariat entre Insee et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Pays de la Loire.



# Pays de la Loire : poursuivre la dynamique du développement en le rendant plus durable

## Vers des modes de consommation et de production durables

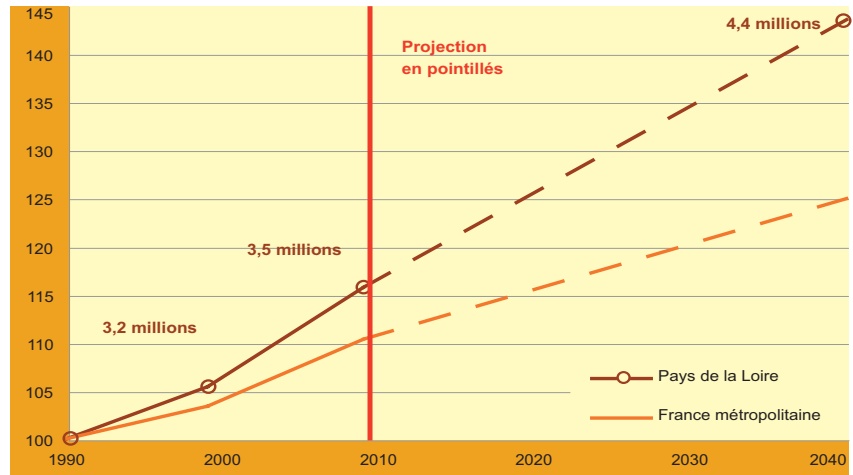
L'orientation vers des modes de production et de consommation qui limitent les impacts sur l'environnement est un défi particulièrement important dans une région à forte croissance démographique. Elle implique les acteurs publics et privés ainsi que les ménages dans leurs pratiques quotidiennes. La maîtrise de la consommation énergétique constitue un premier enjeu du fait de l'épuisement des ressources fossiles, de la hausse des prix qui en découle et du changement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre (GES). La consommation régionale d'énergie a augmenté sensiblement entre 1990 et 2004 et semble se stabiliser depuis. Le résidentiel-tertiaire et les transports, deux principaux secteurs consommateurs d'énergie, sont également ceux qui enregistrent les plus fortes hausses de consommation entre 1990 et 2009. La dynamique démographique associée à l'étalement urbain explique en partie ces hausses : elle se traduit par un plus grand nombre de maisons individuelles et de déplacements pour lesquels la voiture reste de loin le principal mode de transport. Il faut par ailleurs prendre en compte la faible part des transports de marchandises par chemin de fer et par voie fluviale. Ces modes de transport plus respectueux de l'environnement représentent seulement 6% des flux interrégionaux de transport de marchandises en 2009 dans les Pays de la Loire, ce qui les place en avant-dernière position des régions métropolitaines.

Les sources d'énergie émergentes offrent des perspectives pour réduire le recours aux énergies fossiles, tout en étant porteuses de développement. L'électricité éolienne, pour laquelle la région se situe dans la moyenne nationale, pourrait fortement se développer dans les années à venir au regard des projets de parcs éoliens, notamment off-shore. En ce qui concerne le photovoltaïque, les Pays de la Loire figurent dans le trio de tête des régions. Malgré le développement de ces énergies émergentes, la part de la production d'électricité renouvelable dans la consommation totale d'électricité est très faible dans les Pays de la Loire (1,5 % en 2008). En effet, la production d'électricité d'origine hydraulique y est marginale et son potentiel de développement, faible.

La maîtrise de l'impact environnemental des déchets est également un enjeu majeur de durabilité. La quantité de déchets des ménages amorce entre 2007 et 2009 une baisse sensible

## Croissance soutenue de la population en Pays de la Loire

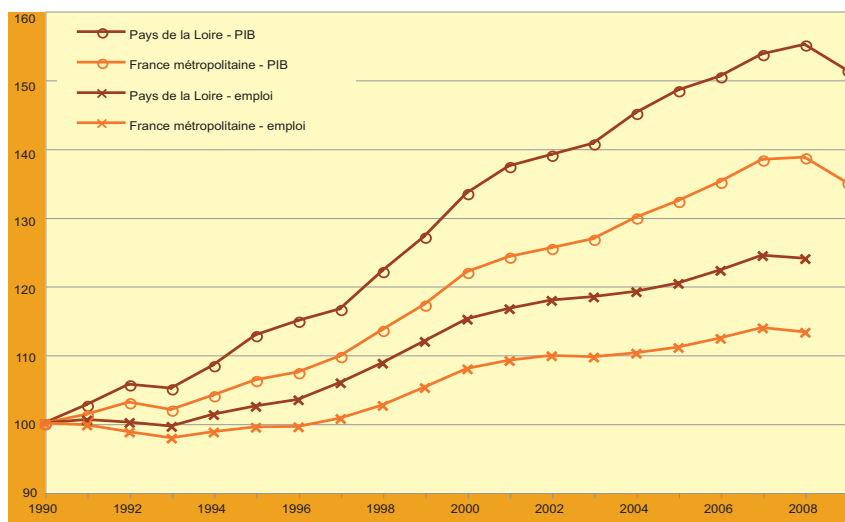
Évolution de la population entre 1990 et 2009, projections au-delà (indice 100 en 1990)



Sources : Insee, Recensements de la population (RP) de 1990, 1999 et 2009 exploitations principales, Omphale 2010.

## Forte croissance du PIB et de l'emploi dans les Pays de la Loire

Évolution du PIB en volume et de l'emploi dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine (indice 100 en 1990)



Source : Insee, Estimations d'emploi, Comptes régionaux (base 2000).

(- 6 %) qui devra être confirmée au cours des prochaines années. Avec un taux de recyclage global (valorisation matière et organique) de près de 43 %, la région dépasse en 2009 l'objectif « Grenelle » fixé pour 2012 (35 %). L'effort à fournir à l'horizon 2015 reste toutefois important pour la Mayenne et la Loire-Atlantique. Quant aux entreprises, leurs déchets dangereux font l'objet d'une attention particulière en raison des risques qu'ils peuvent entraîner sur l'environnement ou la santé. Certains de ces déchets, produits par des installations classées à risque, sont soumis à déclaration (près de 110 000 tonnes déclarées en 2009 dans la région). En revanche, le suivi des déchets produits de manière diffuse et en faible quantité, notamment par les activités artisanales ou agricoles, reste très partiel.

## Un étalement urbain qui entraîne une artificialisation importante des sols

Dans les Pays de la Loire, l'organisation du territoire est marquée par la périurbanisation et l'étalement urbain. En effet, la croissance de la population bénéficie largement aux espaces périurbains et ruraux, ce qui provoque un développement des surfaces urbanisées : la part des surfaces artificialisées a sensiblement augmenté dans les Pays de la Loire entre 2006 et 2010 (+ 0,9 point contre + 0,5 point en moyenne nationale). Les terres agricoles sont de loin les plus sollicitées, en particulier les surfaces bocagères. Au-delà de la diminution des ressources naturelles et agricoles, l'artificialisation entraîne une recomposition des paysages, la destruction d'habitats naturels et la

fragmentation des écosystèmes par la création de coupures parfois infranchissables au sein d'espaces naturels ou agricoles, pour la faune comme pour la flore. L'urbanisation entraîne également l'imperméabilité des sols et, par là même, des difficultés pour recharger les eaux souterraines et des risques d'inondation. Ces phénomènes pourraient s'amplifier dans les années à venir si la périurbanisation continuait de progresser. Ce serait d'autant plus le cas si les tendances démographiques récentes en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivaient, puisque les Pays de la Loire compteraient 900 000 habitants de plus en 2040 qu'en 2007.

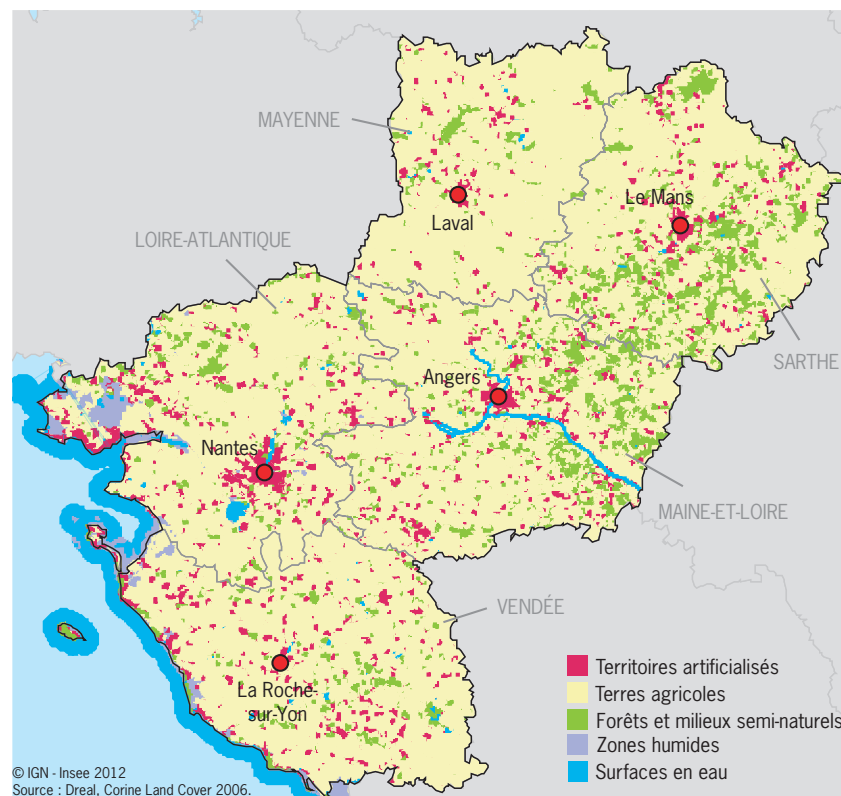
### L'eau : une ressource naturelle cruciale

Les Pays de la Loire sont l'une des régions qui enregistre le plus faible volume d'eau potable prélevé par habitant par an (73 m<sup>3</sup> par habitant en 2007, contre 100 en France métropolitaine). Toutefois, l'ensemble des prélèvements en eau intégrant les captages agricoles génère localement de fortes pressions sur les milieux naturels par une diminution des débits d'étiage. Sur le littoral, la capacité d'alimentation en eau potable est fragilisée par la forte augmentation de la demande en période estivale. Par ailleurs, la dégradation de la qualité des cours d'eau est particulièrement marquée dans la région : en 2008-2009, seulement 13 % des cours d'eau y sont en bon état contre 43 % sur la France. Cet état dégradé, lié au faible débit des cours d'eau, provient en partie de certaines pratiques agricoles, à l'origine de pollutions diffuses dues notamment au recours aux produits phytosanitaires. Différents modes de production plus respectueux de l'environnement se développent dans la région, tels que l'agriculture biologique qui représente 4,1 % des surfaces agricoles utilisées en 2010, soit 1 point de plus qu'en moyenne nationale.

Si la région, à forte dominante agricole, ne comprend qu'une faible part d'espaces naturels, elle bénéficie d'une situation géographique favorable à la diversité et à la richesse des milieux naturels, notamment des milieux humides. Ces milieux abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui lui donnent une forte responsabilité patrimoniale. Il ressort du Suivi temporel des oiseaux communs (Stoc) un déclin marqué des espèces d'oiseaux spécialisées dans les milieux bâtis (- 23 %) et agricoles (- 21 %) entre 2001 et 2009 ; les espèces dites généralistes, c'est-à-dire n'ayant aucune préférence pour un milieu particulier, progressent légèrement (+ 1 %). Ces évolutions, qui font écho aux tendances observées en Europe, pourraient

### Pays de la Loire, une région essentiellement recouverte de terres agricoles

Occupation des sols en 2006



représenter une menace pour la biodiversité, par un phénomène d'homogénéisation de la faune aviaire.

### Une exposition aux risques inégalement répartie sur le territoire

L'intensité et la nature des problématiques de développement durable peuvent varier sensiblement d'un territoire à l'autre. En particulier, l'exposition aux risques est inégalement répartie sur le territoire régional. Les établissements industriels classés Seveso sont le plus souvent concentrés dans les agglomérations. C'est notamment le cas sur l'estuaire de la Loire : tandis que les Pays de la Loire comptent en moyenne 1,4 établissement Seveso pour 1 000 km<sup>2</sup>, la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire en compte 22 pour 1 000 km<sup>2</sup>. Les risques d'inondation par débordement fluvial ou submersion marine concernent quant à eux plus d'un tiers des communes de la région. Pour les seuls débordements fluviaux, 3,5 % de la population de la région est située en zone inondable en 2006.

La région présente également des disparités territoriales en matière de risques de précarité. Certains territoires ruraux éloignés des grandes agglomérations se caractérisent par une précarité plus marquée. *A contrario*, les couronnes

périurbaines des grandes agglomérations accueillent principalement des familles assez aisées. En outre, avec la périurbanisation, la répartition des habitants au sein du territoire est fortement liée à leur catégorie sociale et à leur niveau de revenus. Cette répartition de la population entraîne des inégalités d'accès aux emplois et aux services, qui restent largement concentrés dans les pôles urbains. Autre disparité territoriale, le vieillissement de la population touche en premier lieu le littoral vendéen.

### Une cohésion sociale manifeste mais des fragilités persistantes

Malgré ces disparités territoriales, la plupart des indicateurs de cohésion sociale sont, dans les Pays de la Loire, mieux orientés qu'ailleurs. Du fait de son attractivité et de la vitalité de son tissu économique, les Pays de la Loire sont la région qui a le plus fort taux d'emploi : deux habitants âgés de 16 à 64 ans sur trois ont un emploi. La région est relativement épargnée par la grande pauvreté avec moins de ménages pauvres (11,2 % en 2009) que les autres régions françaises (13,5 % en France métropolitaine). Les Pays de la Loire sont également l'une des régions les moins inégalitaires en termes de niveau de vie. L'écart en 2009 entre le niveau de vie plancher des 10 % d'habitants de la région les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes est de 2,9 contre 3,4 en France

# Pays de la Loire : poursuivre la dynamique du développement en le rendant plus durable

métropolitaine. Par ailleurs, les Pays de la Loire sont la deuxième région après la Bretagne pour laquelle la proportion de jeunes sans diplôme est la moins élevée (17 % en 2008 contre 22 % en France métropolitaine).

Toutefois, la cohésion sociale est fragilisée dans la région par des formes d'emploi souvent précaires. La proportion de salariés à temps partiel ou disposant d'un contrat court (CDD, intérim, contrats aidés, apprentissage) est en effet supérieure de 3 points au niveau national. Cette empreinte des contrats courts ou à temps partiel dans la région s'explique par de nombreux facteurs : poids historique de l'apprentissage dans la région, la plus forte proportion de femmes à temps partiel des régions françaises, place importante de l'intérim dans l'industrie et la construction, emplois saisonniers agricoles et touristiques. En particulier, la forte proportion de femmes salariées à temps partiel est un révélateur de précarité professionnelle. Si travailler à temps partiel permet à une partie des femmes de concilier vie familiale et activité professionnelle, ce n'est pas toujours un choix. Ainsi en 2007, on estime qu'un quart des femmes ligériennes travaillant à temps partiel souhaiterait travailler davantage. Ce temps partiel subi a des répercussions sur les inégalités de salaires, sur la progression de carrière et sur le montant des retraites. Ainsi, en 2009, les femmes perçoivent en moyenne un revenu annuel net inférieur de 25 % à celui des hommes, contre 23 % en France métropolitaine (hors salariés de particuliers employeurs). Si l'on se réfère au salaire horaire net, l'écart de rémunération entre hommes et femmes subsiste, mais est inférieur à celui observé en France métropolitaine : respectivement 15 % et 16 %.

La région n'est pas exempte de situations de pauvreté ou de difficultés financières des ménages, souvent aggravées par la crise économique. Le taux de pauvreté a ainsi augmenté de 0,5 point entre 2008 et 2009 dans les Pays de la Loire, comme au niveau national. Les ménages aux revenus les plus faibles sont les premiers touchés par la crise : le niveau de vie des 10 % des personnes les plus modestes est en baisse de 0,8 % en 2009, alors qu'il n'avait cessé d'augmenter les années précédentes. En outre, un nombre croissant de ménages a recours aux procédures de traitement du surendettement, signe d'une forme de précarisation.

## Espérance de vie élevée mais suicides et maladies professionnelles plus fréquents qu'ailleurs

En 2009 dans les Pays de la Loire, à leur naissance, les hommes peuvent espérer vivre jusqu'à 77,9 ans et les femmes jusqu'à 85,2 ans, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. La région se place d'ailleurs en première position pour l'espérance de vie des femmes. Le diagnostic est similaire pour l'espérance de vie à 60 ans. Par

## Extrait du tableau de bord de développement durable des Pays de la Loire

	Année	Pays de la Loire	France métropolitaine
<b>Société de la connaissance et développement économique et social</b>			
Taux d'emploi (%)	2008	66,3	63,8
Effort de recherche (%)	2009	1,2	2,2
Taux de survie à 5 ans des entreprises (%)	2007	58,3	53,0
<b>Consommation et production durables</b>			
Production de granulats par habitant (tonnes/hab.)	2009	11,2	6,0
Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utilisée (%)	2010	4,1	3,1
Quantité de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant (kg/hab.)	2009	583	589
<b>Changement climatique et maîtrise de l'énergie</b>			
Consommation finale d'énergie (ktep)	2009	8 163	148 810
Part de la production d'électricité renouvelable dans la consommation totale d'électricité (%)	2008	1,5	18,0
<b>Transports et mobilité durable</b>			
Part du rail et du fluvial dans le transport de marchandise (%)	2008	5,8	18,4
Part de la voiture dans les déplacements domicile-travail (%)	2008	77,9	69,7
<b>Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles</b>			
Part des surfaces artificialisées (%)	2010	11,3	8,9
Part des cours d'eau en bon état (%)	2009	13,1	42,7
<b>Santé publique, gestion et prévention des risques</b>			
Densité d'établissements industriels à risque (nombre/1000km <sup>2</sup> )	2008	1,4	2,0
Espérance de vie à des âges avancés des femmes (ans)	2009	27,4	26,8
Taux de mortalité prématurée (‰)	2008	2,0	2,0
<b>Cohésion sociale et territoriale</b>			
Part des contrats courts (CDD, intérim, contrats aidés) dans l'emploi salarié (%)	2008	12,9	12,5
Part des jeunes sans diplôme (%)	2008	16,6	21,6
Disparité de niveau de vie par unité de consommation - rapport inter décile	2009	2,9	3,4

Sources : Insee, SOeS, Dreal, Agence de l'eau, SSP, Ademe, Agence bio, MESR, Unicem.

ailleurs, l'espérance de vie augmente de manière continue, ce qui peut traduire un état de santé en amélioration constante. Les Pays de la Loire font également partie des régions ayant la plus faible mortalité prématurée féminine, celle des hommes étant proche de la moyenne nationale. Un point de vigilance particulier est toutefois à souligner concernant les morts violentes, notamment les suicides, signes d'un certain mal-être. Ces derniers provoquent 21 décès pour 100 000 habitants en 2008 dans la région contre 17 en France métropolitaine. Autre élément peu favorable, la région présente, après la Bretagne, la fréquence de maladies professionnelles la plus élevée : la forte présence de troubles musculo-squelettiques dans la région permet d'expliquer ce rang, avec l'implantation importante d'industries de main-d'œuvre (travail de la viande, électronique, etc.).

## Changement climatique : enjeu global aux conséquences locales

Les évolutions observées au cours des dernières décennies indiquent qu'un réchauffement climatique global de la planète est à l'œuvre. Les émissions de GES, en tant que facteur contribuant au réchauffement climatique, constituent un enjeu important. Dans les Pays de la Loire en 2008, les émissions produites s'établissent à 33 millions de tonnes soit 9,4 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par habitant. Ce niveau d'émissions est porté par les activités agricoles très denses sur la région et par les émissions associées aux transformations énergétiques (centrale thermique de Cordemais et

raffinerie de Donges) dont une partie importante de la production est destinée aux autres régions. La région contribue ainsi à 6,5 % des émissions françaises alors qu'elle représente 5,6 % de la population nationale. Les évolutions du climat auront un impact sur les écosystèmes et les activités humaines, avec une intensité à ce jour difficile à évaluer. Au niveau des Pays de la Loire, certains territoires (le littoral, l'estuaire, etc.) et certaines activités (l'agriculture, le tourisme, la pêche, etc.) seront plus spécifiquement exposés, mais c'est l'ensemble de la biodiversité et de l'économie régionale qui est concerné. ■

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FAUR

### RÉDACTEUR EN CHEF

Sylvain DUVERNE

### SECRÉTAIRIAT DE RÉDACTION ET CONTACTS PRESSE

Clémence CULY  
Véronique REMONDINI  
Charlotte RIEGL

### ILLUSTRATEUR

Maxime SIMONOVICI

### MISE EN PAGE - IMPRIMEUR

LA CONTEMPORAINE - SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Photo : fotolia

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2012

ISSN 1633-6283

© INSEE Pays de la Loire - Juin 2012

### INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.